



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 novembre 2025

**Véronique Siegel, présidente de la branche Hôtellerie Française de l'UMIH,
élue à la tête de la Commission de l'Hébergement Touristique Marchand d'Atout France**

L'Union des Métiers de l'Hôtellerie Restauration (Umih) se félicite de l'élection de Véronique Siegel, présidente de la branche Hôtellerie Française, à la présidence de la Commission de l'hébergement touristique marchand (CHTM) d'Atout France. Élué jeudi 13 novembre pour un mandat courant jusqu'en 2028, elle sera secondée par Nicolas Dayot, président de la FNHPA, élu vice-président.

Elle signe le retour des professionnels au cœur du dispositif de classement des hébergements, redonnant ainsi tout son sens à la mission originelle de la CHTM.

La nouvelle présidence entend renouer avec une démarche partenariale forte, trop longtemps mise de côté. Le classement des hébergements est une œuvre collective, fruit de la démarche volontaire, des investissements et des efforts constants des professionnels pour garantir un service de qualité. Dans un contexte économique marqué par des défaillances élevées, il est plus que jamais essentiel de valoriser cet engagement.

En tant que présidente de la CHTM, Véronique Siegel fixera la politique de la commission, siègera au conseil d'administration d'Atout France lorsqu'il aborde les questions concernant l'hébergement touristique marchand et veillera à ce que la voix des professionnels soit systématiquement entendue sur ce sujet structurant.

« Je suis honorée de la confiance que me témoignent mes pairs. Ma priorité sera de replacer les entrepreneurs au centre de la politique touristique d'Atout France, a déclaré Véronique Siegel. Après une trop longue période de silence, il est temps de redonner toute sa légitimité à notre référentiel de classement en y associant pleinement les professionnels. Ensemble, nous allons valoriser notre métier de services, protéger la qualité de notre savoir-faire et promouvoir un tourisme innovant, responsable et inclusif. »

La révision du référentiel de classement, prévue pour 2027, sera le premier grand chantier de cette mandature, en s'appuyant sur les enseignements du référentiel actuel.

L'ambition de cette présidence est de valoriser des métiers de savoir-faire, défendre un tourisme de qualité et soutenir les professionnels qui en sont les piliers.